

NON CLASSÉ

# Parution du nouveau numéro de l'Info dém

01 MARS 2022



**Hausse de toutes les charges, NAO, lettre de voiture déménagement ou encore contribution CPF-CDD : retrouvez les dernières actualités de l'Info dém. [Consulter l'Info DEM](#)**

**Edito : l'actualité du mois, c'est la hausse de toutes les charges, qui impacte directement les couts de revient en déménagement.**

Il s'agit bien entendu tout d'abord, de l'évolution du coût des carburants, qui même si elle est moins impactante que dans le transport routier de marchandises, grève lourdement la trésorerie des entreprises de déménagement fortement dépendante du diesel en l'absence de motorisation alternative crédible. (et heureusement que peu sont passé au gaz qui a pris +400% ! en 18 mois).

Mais au-delà du carburant, c'est bien l'impact de l'évolution du coût de la main d'œuvre (qui va prendre plus de 6% cette année !), du coût des fournitures perdues, (cartons, emballages...), de l'aD'Blue, ou encore des assurances, qui va obérer sérieusement la marge des entreprises pour celles qui en ont encore.

C'est également le coût du fret maritime qui préoccupe les entreprises qui pratiquent l'international, particulièrement dans le secteur du déménagement militaire outremer, alors même que nos armées devraient et mériteraient de pouvoir être déménagées dans des conditions décentes !

A l'heure où se prépare la saison 2022 et notamment le Plan Annuel de Mutation (PAM), les professionnels du déménagement sont inquiets de voir paraître prochainement au Journal Officiel un arrêté pris sans concertation aucune avec la profession, et dont il se dit qu'il pourrait être encore en baisse par rapport au niveau de prises en charge de 2021, pourtant déjà bien faibles.

Dans la conjoncture de reprise chaotique actuelle, s'il est des postes dont l'explosion est incontestable, c'est bien celui du fret maritime. Et alors même que la vente à perte est interdite, il conviendrait de faire mieux appliquer l'interdiction édictée par les Articles L 3221-1 et L 3221-2 du code des transports en les appliquant aussi aux activités de services comme le déménagement.

En cette période pré-électorale, c'est le moment plus que jamais de porter et de faire connaître les revendications de la profession auprès des principaux candidats à l'élection suprême... [Lire la suite de l'édito](#)